

## **Sujet : Projet de construction de la deuxième école primaire de l'Île des Sœurs**

Bonjour,

Tout d'abord, je remercie l'OCPM de m'avoir donné la chance de m'exprimer sur ce dossier.

Je suis père d'un petit garçon qui fréquentera l'école primaire d'ici quelques années mais inquiet de la manière dont la ville de Verdun et la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys gèrent ce projet de construction de la nouvelle école primaire. Je crois que la principale priorité d'une municipalité serait la sécurité des résidents, cependant, quand j'ai assisté à la séance d'information, j'ai remarqué un grand manque d'organisation de la part de la ville et de la commission scolaire à cet effet. Voici les points que j'aimerais apporter dans ce dossier suite à la présentation du projet de construction de la deuxième école primaire de l'Île des sœurs par la ville de Verdun et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys en date du 17 juin 2013 au centre Elgar :

- 1- Le choix du site est inadéquat : Il est bordé par les 2 boulevards les plus achalandés de notre île. Mise à part le ralentissement du flot de circulation, nos enfants sont en danger suite à ce projet et cela est inacceptable. De plus, il s'agit de l'implantation de l'école sur un espace vert soit le Parc de la Fontaine. Ce projet représente un échec au niveau de la sécurité, de même qu'au niveau environnemental.
  
- 2- Aucune place de stationnement disponible pour les employés, toutefois, aucune solution convaincante ou du moins officielle de la part de la ville, elle se base sur 2 propositions non-vérifiées :
  - a. Stationner au centre d'achat alors qu'aucune permission ou discussion n'ont été entreprises avec les propriétaires du commerce. Même si l'autorisation de stationner au centre d'achat serait accordée, cette proposition demeure inadéquate car en plus des enfants et les parents, les employés devront également traverser les grands boulevards de l'île des sœurs déjà contingentées par la circulation des voitures. Les 60 places de stationnement nécessaires représentent une contrainte importante dans ce projet et le choix du site est malheureusement inadéquat pour répondre à cette demande. Personnellement, je trouve qu'il manque du professionnalisme dans ce dossier et plus particulièrement de la part des représentants de la ville. Une séance d'information est supposée être rassurante pour les citoyens alors qu'il n'a pas été le cas.
  - b. Stationner dans les rues avoisinantes : En plus que nos enfants seront en danger à leur école, ils le seront également dans leur

propre rue. En effet, en augmentant le flot de circulation dans les rues avoisinante, cela rend notre quartier non sécuritaire et suite à ce projet, nous ne pourrons plus jouer avec nos enfants à l'extérieur en toute sécurité.

3- La ville de Verdun et la commission scolaire ne considèrent aucune des propositions mentionnées par de nombreux citoyens. Sachant que les résidents de l'île ont proposé plusieurs sites plus sécuritaires pour l'implantation de la nouvelle école primaire.

4- La ville de Verdun et la commission essaient de créer un climat d'incertitude auprès des résidents. Elles invoquent que si elles n'auront pas l'autorisation de construire d'ici septembre 2013 (un échéancier non raisonnable pour ce type de projet), les parents n'auront pas de place pour leur enfants à l'école de l'Î.D.S et ces derniers risquent d'être envoyés dans une école à l'extérieur du quartier.

Avant d'entreprendre un projet de tel envergure, il faut faire une étude plus approfondie et étudier les conséquences à court, à moyen et à long terme alors que dans ce cas, il n'existe aucune garantie du bon fonctionnement d'une école primaire tel que proposé par la ville et la commission scolaire.

5- Au niveau réglementaire : il n'existe pas de cadastre pour le terrain désigné, malgré cela, la ville est prête à émettre un permis de construction. Encore une fois, un manque de respect des normes et des règlements dans ce domaine. Nous ne pouvons pas freiner les lois et les règlements simplement parce que nous représentons la ville et je ne veux pas que ma ville fasse la une des journaux dans les mois à venir à cause de quelques représentants et conseillers irresponsables.

Je crois que la construction d'une nouvelle école primaire à l'Î.D.S. est nécessaire, cependant, la ville de Verdun et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys ont le devoir de trouver une solution acceptable par l'ensemble des résidents de l'Île des Sœurs sans les diviser.

Pour cette raison, je prie l'OCPM de rejeter le projet.

Merci pour l'attention que vous portez à ce dossier qui nous déchire depuis quelques années.

Bien à vous,

Un père inquiet